

# Solidarités Ecologie

CANTON DE LA  
CHAPELLE SUR ERDRE

[www.solidarites-ecologie.org](http://www.solidarites-ecologie.org)

N° 28 – Janvier 2011

Journal d'information citoyenne

## Solidarités Ecologie : une association ou un parti politique ?

**Solidarités Ecologie (SE) est une association** créée en 1995 pour soutenir et alimenter la réflexion de cinq de ses membres élus au sein du conseil municipal de la Chapelle sur Erdre (dont un adjoint). En 2001 ils étaient sept élus (dont trois adjoints). SE a également présenté un candidat au conseil général en 2001 et 2008 (plus de 22% des voix au 1<sup>er</sup> tour). A partir de cette candidature, SE a étendu son action à l'ensemble du canton. En 2010 sa présidente, Geneviève Lebouteux, a été élue au Conseil Régional dans les rangs d'Europe Ecologie.

**SE n'adhère à aucun parti politique national** ; mais certains de ses membres sont adhérents à titre personnel dans l'un ou l'autre des mouvements de l'écologie politique.

**SE a pour vocation de faciliter et d'animer le débat démocratique** entre les citoyens. Nous voulons que chaque habitant ne soit pas seulement considéré comme un électeur que l'on sollicite périodiquement et que l'on se contente "d'informer" après les élections.

**SE publie un bulletin d'information et d'opinion** ; vous avez entre les mains le numéro 28. Des réunions publiques sont organisées régulièrement sur des thèmes en lien avec l'écologie et la vie locale. SE prend l'initiative et s'implique avec d'autres associations dans des actions concrètes sur le terrain (lutte contre le projet d'aéroport, accès aux rives de l'Erdre, agriculture et alimentation saine et de proximité, réduction des déchets, ...) à l'échelle du canton et au-delà.

**SE est une association ouverte** : Ses statuts sont clairs : *"la rencontre de toutes les personnes qui refusent les méfaits du libéralisme et du productivisme sur le plan social et écologique et qui cherchent un lieu de réflexion et d'action pour une organisation de la société donnant la priorité à l'homme sur l'économie, à la solidarité et au respect de l'environnement"* (extrait de l'art. 2 des statuts).

Toutes les personnes qui se reconnaissent dans ces objectifs et dans ces actions sont les bienvenues. Adhérez et venez participer aux réunions de SE. Vous pouvez également aider SE en participant à la diffusion militante du bulletin dans toutes les boîtes aux lettres du canton. ■

Le président : J. Violain

## Bords de l'Erdre : vers une application de la loi... enfin !

La loi du 30 décembre 2006 ouvrant l'accès de la servitude dite de "marchepied" à tous les piétons n'est en réalité qu'une extension de la règle, découlant de la loi du 16 décembre 1964, qui autorisait cette ouverture aux seuls pêcheurs. **Sur le plan légal rien ne peut donc empêcher les piétons de marcher sur les bords de l'Erdre.**

Pour éviter toute contestation, il conviendrait cependant de procéder à la délimitation du marchepied. Or cette dernière s'opère, soit à la demande des propriétaires riverains, soit à l'initiative de la collectivité propriétaire (l'Etat jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 2008 et le département depuis). Beaucoup de propriétaires qui se sont clos jusqu'à la rive, interdisant ainsi tout accès au marchepied, se sont bien gardés de demander une délimitation que l'Etat n'a par ailleurs jamais pris l'initiative d'effectuer, ce qui pourrait laisser présumer une certaine collusion.

Il aura donc fallu l'action résolue d'un collectif d'associations, "L'Erdre pour Tous", demandant activement l'application de la loi, pour que l'Etat se manifeste **enfin** (au bout de 46 ans !) sous la forme

d'un communiqué de presse du Préfet (23/09/2010) annonçant la mise en place d'un comité de pilotage qui s'est réuni pour la première fois le 15 novembre, à la préfecture. Au cours de cette réunion, le Conseil général s'est engagé à **délimiter le domaine public fluvial d'ici la fin de l'année 2010**. Pour la délimitation du marchepied, la préfecture parle elle de "quelques mois"... c'est une précision suffisamment vague pour qu'il faille encore redouter des prétextes à retarder l'échéance. Mais les usagers sont vigilants et leur impatience grandit. En témoignent les milliers de signatures déjà recueillies par la pétition lancée par le collectif "L'Erdre pour Tous" pour demander l'application de la loi. L'action du collectif reçoit le soutien d'élus. Rappelons que **le conseil municipal de La Chapelle sur Erdre a manifesté à l'unanimité son souhait de voir la loi s'appliquer**. De plus, à la demande du Maire, les services municipaux sont récemment intervenus (comme la loi l'autorise) pour dégager une portion de la rive des branchages qui avaient été placés par un riverain pour obstruer le passage.

Dès maintenant, le collectif convie les randonneurs, les pêcheurs et l'ensemble des citoyens à une randonnée découverte des rives de l'Erdre qui devraient être enfin libres d'accès :

**dimanche 13 mars 2011. ■**



## Consommer : un acte citoyen ! Ou le mythe du pouvoir d'achat

La consommation envahit la vie quotidienne :

- par la publicité qui inonde les médias et remplit nos boîtes aux lettres... et nos poubelles,
- par la confusion des temps : temps de consommation, temps de loisirs, temps pour la vie personnelle et familiale,
- par l'exclusion de ceux qui n'y ont pas accès.

Le travail perd son sens de produire des objets ou des services utiles à la société (donc à destination du plus grand nombre). Son objectif principal et parfois unique, est de donner, par sa rémunération, accès au droit à consommer. Peu importe que ce qui est produit soit socialement utile ou non, polluant ou respectueux de l'environnement. La publicité, la mode, le mythe du progrès technologique créent le besoin. Les hypermarchés se chargent de mettre à notre disposition l'objet de nos désirs.

Peu importe également les conditions de production des objets que l'on achète (des salaires de misère, des conditions de travail inhumaines, le travail des enfants, ...). Ce qui compte c'est d'acheter moins cher des produits courants pour accéder à de nouveaux objets convoités.

Peu importe aussi que ces objets à prix ridicules aient une durée de vie très courte et fassent déborder nos poubelles.

Les défenseurs du "pouvoir d'achat" de tous poils se font passer pour des philanthropes ; en réalité ils nous prennent pour des imbéciles en nous faisant croire qu'ils défendent nos intérêts alors qu'ils ne servent que leurs bénéficiaires.

Personne n'ignore les conséquences sociales et économiques de cette attitude collective et individuelle :

- délocalisations d'entreprises dans les pays où la main d'œuvre est "gratuite" ou presque,
- chômage dans les pays "développés",
- Diminution drastique des budgets publics (budget de l'Etat, "sécurité sociale", retraites par répartition) ; nous ne sommes pourtant qu'au début de ces processus.

Nous avons un sentiment d'impuissance devant ces évolutions. Nous les subissons sans réellement percevoir d'issues positives.

### Est ce réellement une fatalité ?

Et si la consommation était un moyen de changer ces mécanismes en utilisant ses propres rouages économiques actuels !

Le consommateur, que nous sommes tous, a un réel pouvoir. Nous pouvons en effet :

- choisir des produits fabriqués en France ou au moins dans l'Union Européenne. Ils sont devenus très rares et pourtant ils existent et à des prix pas si différents. Cherchez un peu.... Si nous les achetons, la production et l'emploi se développeront,
- demander aux chaînes de distribution de s'engager à rendre des comptes sur les conditions de production des produits qu'ils vendent,
- boycotter des produits issus de pays ou de multinationales dont nous réprovoons les actes,
- acheter des produits locaux qui minimisent les transports et créent des emplois "non délocalisables",
- acheter des produits du commerce équitable qui garantissent des échanges justes avec des producteurs des pays en voie de développement,
- acheter des produits écologiques ; les industriels les fabriqueront et leur prix baissera par l'économie d'échelle. Ils deviendront accessibles au plus grand nombre,
- cesser d'aller faire nos courses dans les hypermarchés le dimanche ou les jours fériés ; ils cesseront d'ouvrir ces jours là... et leurs salariés retrouveront leur vie de famille.

Alors les consommateurs : moutons tondus ou citoyens responsables ?

A nous de choisir ! A nous de chercher l'information !

A nous d'en parler ! A nous d'agir !... pendant qu'il en est encore temps ! ■

---

## AMAP : Consommer local et Solidaire

Le canton de la Chapelle compte actuellement six AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne).

Cette forme de distribution en circuit court de produits locaux s'est développée très rapidement depuis 4 ans et approvisionne plusieurs centaines de familles. Elle permet de soutenir des producteurs et pour le consommateur c'est la certitude de bénéficier de produits de qualité sans intermédiaire, à un prix juste et équitable.

Solidarité, entraide et lien social sont aussi des valeurs de ce type de distribution où chacun est amené à participer. Les contrats d'une durée de six mois ou un an permettent au producteur d'envisager plus sereinement son développement. La fidélité des consommateurs est néanmoins importante. C'est aussi le moyen de trouver un nouvel équilibre et une place pour des petits producteurs dans nos communes périurbaines soumises à la pression immobilière et commerciale. Les contraintes du système sont largement compensées par la convivialité des permanences de distribution, la qualité et le coût des produits. Des produits de saison, cultivés sans pesticides, frais cueillis et pleins de goût ; voilà ce que vous trouverez dans votre panier. Une plus grande diversité, des légumes oubliés qu'il faut réapprendre à cuisiner, l'échange de recettes fait aussi partie du jeu.

Une AMAP c'est en réalité plusieurs AMAP rassemblées sur un même lieu et dont la distribution a lieu au même moment: légumes, œufs, viande, pain, fromages, miel... chaque producteur ayant des contrats avec ses "mangeurs".

Il y a parfois des listes d'attente pour les AMAP légumes mais pour les autres produits il est souvent possible de s'inscrire à tout moment.

Voici les coordonnées des six AMAP du canton:

- AMAP de Gesvrine – permanence le mardi 17h30-18h45 au Château de l'Hôpital – contact: [amap.gesvrine@free.fr](mailto:amap.gesvrine@free.fr)

- AMAP de la Chapelle - permanence le vendredi 17h30-19h au Plessis (La Source)  
contact: [amaplachapelle@gmail.com](mailto:amaplachapelle@gmail.com)

- AMAP du Limeur - permanence le jeudi 18h-19h à la ferme du Limeur – contact: [amap.limeur@free.fr](mailto:amap.limeur@free.fr)

- AMAP de Mazerolles (Sucé) - permanence le vendredi 18h-19h à la Papinière - contact: [amap-de-mazerolles@laposte.net](mailto:amap-de-mazerolles@laposte.net)

- AMAP des Fontaines (Grandchamp) – permanence le vendredi 18h-19h, rte de la Chapelle - contact: [amap.gdf@free.fr](mailto:amap.gdf@free.fr)

- AMAP de Treillières - permanence le jeudi 18h-19h, Place du Champ-de-Foire – contact: [hlr@cegetel.net](mailto:hlr@cegetel.net)

Vous pouvez aussi rejoindre une autre AMAP des environs ou créer une nouvelle AMAP: toutes les infos sont sur le site de l'Inter-AMAP 44: [www.interamap44.org](http://www.interamap44.org). ■

## Aéroport : PS, UMP, VINCI même combat

Le 18 octobre 2010 les collectivités Région, Conseil Général, Nantes-Métropole étaient appelées à voter pour financer le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Dans le flou sur ce projet, les élus PS et UMP ont répondu présents à l'appel de Ayrault et Fillon pour apporter 115 millions d'Euros d'argent public. Beaucoup d'autres élus se sont opposés (voir la déclaration de Geneviève Lebouteux au Conseil Régional sur le site : [www.ee-cr-pdl.net](http://www.ee-cr-pdl.net))

- Y aura-t-il une desserte par le train ? Auxiette (Région) dit oui, Maréchal (Département) dit non.

- La piste de Nantes-Atlantique sera-t-elle conservée ? Ayrault (Nantes) dit non il s'agit d'un transfert ; Maréchal et Borloo ont dit oui.

- Quel serait cet aéroport à Notre-Dame-des-Landes ? Aucun élu ne le sait car Vinci, le concessionnaire, n'a pas communiqué le cahier des charges. **Ce vote est un chèque en blanc à Vinci.**

### La peur et le mensonge pour justifier ce vote.

Pour justifier ce vote, les collectivités entreprennent des campagnes de communication, telles les neuf pages du journal du Conseil Général de novembre 2010 que chacun a pu recevoir dans sa boîte aux lettres. Pour cela, ces élus majoritaires n'hésitent pas à manier la peur et le mensonge, aidés sans aucun doute par l'Agence de Communication financée par le Syndicat mixte de l'aéroport à raison de 200 000 Euros d'argent public.

- Le projet d'aéroport serait, d'après l'article, porté par les collectivités locales alors que la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres, où serait situé cet équipement, y est opposée.

- En 2050 (oui 2050 !) 2 700 personnes seraient incommodées par le bruit alors qu'ils annoncent dans la même page que 6 millions d'habitants (oui 6 millions d'habitants !) se retrouveront dans un rayon de 2 km autour de l'aéroport. Mensonge !

- La région Grand Ouest serait exclue actuellement des échanges internationaux alors que Nantes-Atlantique est classé aéroport international.

- Le trafic passagers a augmenté certes ; 20 % de celui-ci est fourni par les compagnies à bas coût (low-cost) qui peuvent partir du jour au lendemain, comme dernièrement à Marseille,

quand elles ne bénéficient plus des avantages octroyés par les aéroports. Le nombre d'avions a diminué à Nantes-Atlantique (43 000 atterrissages et décollages en l'an 2000 et 37 000 en 2009). Il y a donc moins de nuisances aujourd'hui qu'il y a 10 ans.

- Nantes-Atlantique serait saturé; nous apprenons que ce sont les parkings qui sont saturés; bien sûr ils ne peuvent pas parler de la saturation de la piste car avec une seule piste, comme à Nantes-Atlantique, Genève accueille 11 millions de passagers - Gatwick à Londres 35 millions - San Diego (Etats-Unis) 17 millions et Nantes-Atlantique 2,8 millions. Affirmer que Nantes-Atlantique est saturé c'est un mensonge de plus.

- Tout comme l'impossible piste transversale à Nantes-Atlantique où aucune étude indépendante n'a été menée et pour cause...

- Le survol de Nantes par les avions serait dangereux alors que Nantes-Atlantique n'est pas considéré à risque par la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC). Les pilotes qui l'utilisent tous les jours le confirment également.

- La relocalisation des exploitations agricoles n'est pas prévue ; aucune terre n'est disponible.

- Et les emplois créés avec l'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, voilà le thème préféré de ces élus. Ils ont laissé entendre qu'il y aurait 4 000 emplois pour la construction de celui-ci pendant 3 ans. Il s'agit en fait de 4 000 "équivalents temps plein" pendant toute la durée, soit plus de 1300 emplois chaque année pendant 3 ans. Les professionnels du secteur estiment eux qu'il y aurait un grand maximum de 500 emplois chaque année. Actuellement Nantes-Atlantique comptabilise 650 emplois directs et 1100 emplois indirects (site) soit 1750 emplois. Alors pourquoi annoncent-ils, qu'à l'ouverture, la plateforme de Notre-Dame-des-Landes générerait 3250 emplois soit 1500 emplois supplémentaires : mensonge encore ! Partant d'un principe que plus le mensonge est gros, plus il a une chance de passer, le journal annonce (page 21) 9000 emplois pérennes indirects générés pour un trafic de 4 millions de passagers à l'ouverture.

- Enfin, l'accord passé par la Gauche en Action et Europe Ecologie au moment du 2<sup>e</sup> tour de l'élection régionale a été foulé aux pieds par Jacques Auxiette qui s'est précipité à l'appel du gouvernement pour assurer la contribution de la Région, sans concertation de son Conseil régional et sans restriction sur le barreau routier. Idem pour "l'avance remboursable" de 40 millions qui ne comprend aucune restriction sur la route et qui ne sera jamais remboursée.

La peur et le mensonge pour justifier un projet est indigne d'élus dont certains se disent de gauche. Cela ne peut que renforcer la détermination de la population et des associations réunies dans une coordination pour s'opposer à ce projet dépassé du siècle dernier et qui ne se justifie plus actuellement. Partout il faut dénoncer et s'opposer à cette absurdité financée avec nos impôts. ■



Jeannette et Robert Chiron sont des militants de longue date de Solidarités-écologie. Le livre qu'ils viennent de publier est un témoignage, émouvant et riche, de leur engagement pour le développement durable et le mieux vivre ensemble. La lutte que Robert mène contre son cancer est présentée comme un vrai signe d'espoir pour les malades. Un livre à lire et à offrir !

### **Lieux de vente du livre de Jeannette et Robert Chiron :**

R. Chiron : 41 rue du Château d'eau - La Chapelle/Erdre  
Marché de La Chapelle/Erdre : Loïc Leray (apiculteur)  
Bibliothèque "La Chapelaine" - 6 rue de Sucé - La Chapelle/Erdre.  
Les librairies Vent d'Ouest et Autre Rive (Nantes).  
Les Magasins Biocoop de Nantes... et sur Internet.

### **Notre Conseiller Général prêt à retourner sa veste ?**

Lors des dernières élections cantonales, le candidat socialiste a été élu en affirmant son opposition au projet d'aéroport à Notre-Dame-des-Landes, et grâce au désistement de la candidate écologiste. Mais en s'abstenant le 18 octobre dernier lors du vote sur le financement de l'aéroport, ne serait-il pas en train de retourner sa veste ?

Le lendemain 19 octobre à la télévision, il expliquait que le budget du Conseil général était déficitaire de 30 millions d'Euros et qu'il faudrait augmenter les impôts.... ■

## Des nouvelles de Palestine

Comme chaque année depuis 2003, à l'initiative de l'Association France Palestine Solidarité, une délégation de militants et d'élus du canton est allée en Palestine en octobre dernier.

Onze élus de la région dont les maires de Sucé-sur-Erdre et Vigneux-de-Bretagne faisaient partie de cette délégation.

### Questions aux militants AFPS :

**Q- Pour certains d'entre vous, c'est la 5<sup>ème</sup> ou 6<sup>ème</sup> fois que vous allez en Palestine, quels changements constatez vous cette année ?**

Pendant qu'on nous parle de "processus de paix", ce qui frappe sur le terrain, c'est l'avancée continue de la colonisation. Nous n'avons pas eu la possibilité d'aller à Gaza qui est toujours assiégée et complètement interdite aux Palestiniens de Cisjordanie et aux étrangers. Quand vous allez dans les grandes villes de Jenin, Naplouse ou Ramallah, vous constatez que la présence de l'armée israélienne est plus discrète, la circulation plus fluide car il y a moins de check points.

La vie quotidienne s'améliore, de nouveaux magasins ouvrent, les routes sont rénovées, le Cinéma de Jenin a refait sa façade...on a presque l'impression d'une vie "normale". Mais cela n'est qu'une apparence puisqu'à quelques kilomètres de là, vous passez dans la vallée du Jourdain, une des zones les plus pauvres avec la présence agressive des colons qui poursuivent l'accaparement des terres.

L'armée continue, sous des prétextes fallacieux, à détruire des maisons palestiniennes comme nous en avons été témoins directs. Si vous allez à Hébron ou Qalqilia, c'est encore un autre monde : le "Mur", l'enfermement, le chômage qui atteint des sommets...

**Q : Comment expliquez vous cette situation ?**

C'est le résultat de la stratégie coloniale israélienne : diviser les Palestiniens, découper le territoire en cantons isolés les uns des autres pour prendre le maximum de terre avec le minimum de Palestiniens dessus. Les zones qui ont un intérêt stratégique pour Israël (la vallée du Jourdain, Jérusalem-est, Hébron), sont considérées comme faisant partie d'Israël : il faut en chasser les Palestiniens et tout est mis en œuvre pour cela. Les grandes villes du Nord et du Centre où la population palestinienne est plus nombreuse sont considérées comme des enclaves dans le "grand Israël" dont rêve Netanyahu : que les Palestiniens s'y regroupent et se débrouillent entre eux !

**Q : Comment réagissent les Palestiniens ?**

Malgré les difficultés de la vie quotidienne et l'absence de perspective politique à moyen terme, les Palestiniens résistent. Dans les villages impactés par le "Mur" dont la construction se poursuit, à Bil'in, Ni'lin, Jérusalem, des manifestations non violentes sont organisées chaque vendredi. Elles sont violemment réprimées par l'armée d'occupation.

Dans la vallée du Jourdain, passant outre à l'interdiction israélienne, les Palestiniens construisent une école en zone C. Toutes ces actions relèvent d'une nouvelle forme de résistance qui s'organise : la "Résistance populaire non-violente".

**Q : Et nous, ici que pouvons-nous faire ?**

Comme les gouvernements de nos pays européens ne font rien pour contraindre Israël à appliquer le droit international, c'est aux citoyens de se mobiliser. Tous les Palestiniens rencontrés sont unanimes : il faut s'engager dans le boycott et les sanctions contre Israël. Le boycott des produits des colonies israéliennes est un moyen pacifique de faire pression sur Israël. Par ailleurs, il faut également sanctionner les entreprises comme Veolia qui travaillent dans les colonies.

**Q. Comment cela peut-il se traduire concrètement ?**

Refuser d'acheter les produits israéliens que l'on peut trouver dans nos magasins et le faire savoir aux commerçants : la plupart des patates douces, agrumes, dattes ou avocats qui sont étiquetés "Israël" sont en réalité produits dans des colonies israéliennes installées en territoire palestinien occupé. Les acheter, c'est encourager la colonisation.

De la même façon, nous incitons les communes à faire pression sur Veolia pour que cette société se retire des colonies israéliennes où elle est installée.

**Q. Récemment des paysans de Gaza ont exporté en France des fraises et des roses : le blocus serait donc levé ?**

L'agriculture gazaouie est en grande partie détruite depuis 2009. Ceux qui continuent à produire malgré tout ont besoin de débouchés pour leurs produits. Nous n'appelons pas à boycotter ces produits palestiniens, mais nous dénonçons une opération de communication israélienne qui vise à faire croire que le blocus est levé. Ces exportations ne sont possibles qu'avec l'accord d'Israël et uniquement par l'intermédiaire d'Agrexco, grosse société israélienne par laquelle transitent les produits des colonies et qui, là aussi, fait des affaires sur le dos des Palestiniens. ■

### « Un bateau français pour Gaza »

Le blocus est toujours en place, une opération est prévue au printemps 2011 : un bateau français participera à une flottille internationale qui va tenter à nouveau de briser ce blocus. Il faut pour cela de l'argent ! Vous pouvez adresser vos dons pour cette opération à : AFPS 44, 21 allée Baco 44000 Nantes. De préférence par chèque libellé à l'ordre de : « **MRAP - un bateau pour Gaza France** »

**Voir les sites :**

<http://unbateaupourgaza.fr/>

<http://www.france-palestine.org/article15994.html>

**Soirée Publique "RETOUR de PALESTINE" avec des élus du canton  
Vendredi 4 Février 2011 à 20h30 salle de la Papinière à Sucé sur Erdre**

**Solidarités Ecologie – 29 route de la Gergaudière  
44240 La Chapelle sur Erdre**

**Rédaction :** Geneviève LEBOUTEUX, Dominique MENARD, Jean-Paul MINIER, Yves PIFFARD, Dominique VERDIER, Joseph VIOLAIN.  
ISSN N° 1270-2927 – dépôt légal : Janvier 2011  
Imprimerie Parenthèse – Nantes

**Bulletin d'adhésion :**

NOM, Prénom :

Adresse :

E-mail :

Adhère à l'association Solidarités Ecologie

29 route de la Gergaudière – 44240 La Chapelle sur Erdre

Cotisation indiv. 13 € ; couple 18 € ; chômeurs étudiants 6 €